

CAHIER DE CONCERTATION

Aménagement
de l'ex-collège
des Iles de Mars et
ses environs



Table des matières

Introduction : le contexte de transformation	4
Sur quels lieux portent la concertation ?	6
Le projet de réaménagement de l'ancien collège des Îles de Mars et ses environs	6
L'ancien collège des Îles de Mars et ses environs : un lien entre deux quartiers	7
Le besoin : pourquoi ce projet ?	8
Le levier de la ferme urbaine	10
Une amélioration globale du cadre de vie sur le quartier	11
La démarche de concertation	14
Ses objectifs : donner la possibilité aux habitants de s'impliquer	15
Une équipe de professionnels de l'aménagement urbain rencontre le regard des habitants	16
Des moyens au service du dialogue avec les habitants	17
Les outils	18
Les autres moyens de s'informer et de s'exprimer quand on habite Pont de Claix	19
Marges de manœuvres de la concertation : le quotidien des habitants	21
Les invariants du projet	21
Les marges de manœuvres : de nombreux sujets à aborder avec les habitants	22
Les espaces publics et la mobilité vus par les habitants	23
Ce que disent les habitants du cadre de vie, de la nature et de l'environnement autour de l'ancien collège des Îles de Mars :	24
La voix des habitants sur les services de demain : les services dans la cité administrative et les commerces	25
Calendrier	26

[La ville est dans une dynamique de renouvellement urbain sur l'ensemble de son territoire : réaménagement du centre-ville, ZAC des papeteries au sud, zac des Minotiers au nord].



Photographie aérienne de Pont-de-Claix : En haut les nouveaux quartiers, la zone de développement de la ville, en bas le centre historique

Du centre-ville historique aux Minotiers : Pont-de-Claix se transforme fortement

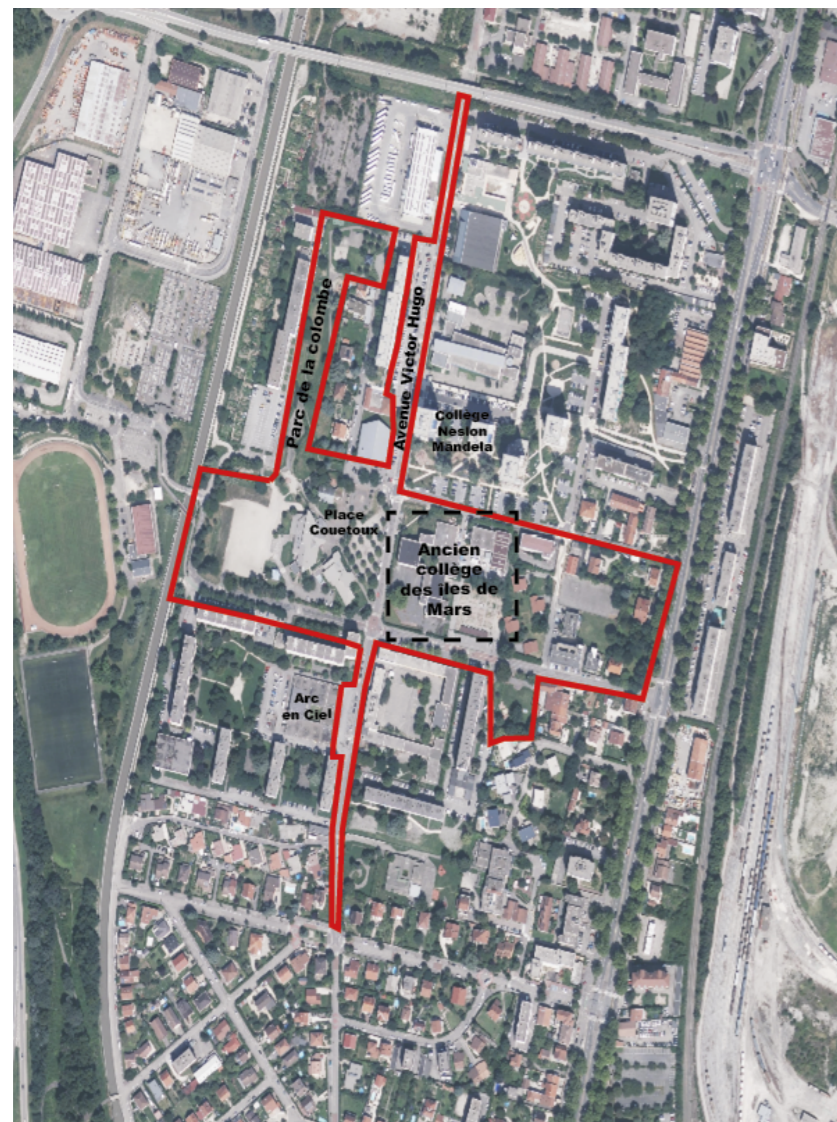
Au 20e siècle, la croissance de Pont-de-Claix sur sa partie Nord a déplacé le centre-ville historique. Aujourd'hui, la ville se transforme, plusieurs quartiers se rénovent de façon importante sur l'ensemble du territoire (réaménagement du centre-ville ou la ZAC des papeteries au sud).

Au Nord de la commune, la ZAC des Minotiers est un nouveau pôle de vie important pour la commune avec de nouveaux équipements et l'arrivée du tramway. En effet, le prolongement de la ligne A connecte désormais de manière encore plus efficace Pont-de-Claix à Grenoble.

Cette dynamique importante est à relier à une situation géographique privilégiée de la commune. La ville se trouve au Sud de l'agglomération grenobloise et le voisinage direct de l'environnement naturel (montagne, fleuve, colline) semble appeler et faciliter l'accès aux plaisirs de la montagne. Ce cadre est attractif.



ZAC des Minotiers : vue depuis la station de tramway A , la ville accueillera près de 2000 logements dans ce secteur



vue aérienne du périmètre de l'étude et de la concertation : au milieu l'ancien collège Iles de Mars, en haut à gauche le parc de la colombe, l'avenue Victor Hugo coupe et traverse l'ensemble au centre

le projet de réaménagement de l'ancien collège des Îles de Mars et de ses environs

Dans ce contexte, le secteur des Îles de Mars constitue une polarité d'équipements majeure, entre un secteur résidentiel composé de maisons individuelles et un secteur principalement composé de logement collectif.

La concertation porte sur le projet de réaménagement de l'ancien collège des Îles de Mars et de ses environs. À noter que la concertation exclut le chemin Vaussenat et le bâtiment d'Orange. Le site d'étude se situe au centre de la commune de Pont-Claix, au Nord du centre-ville. Le périmètre du collège disponible au projet est d'une superficie de 1.3 hectare. Le site d'étude a une superficie de neuf hectares environ.

L'ancien collège des Îles de Mars et ses environs : un lien entre deux quartiers

Le site de l'ancien de collège des Îles de Mars marque une transition entre les quartiers résidentiels d'habitat pavillonnaire au Sud et d'habitat collectif au Nord. Ce secteur se caractérise par un bon niveau d'équipements (l'Amphithéâtre ou le collège Nelson Mandela). Ils sont situés le long de l'avenue Victor Hugo.

Le quartier est doté de plusieurs espaces végétalisés, notamment le Parc de la Colombe. Les bords du Drac ne sont pas loin, un défi consiste à réduire la barrière de l'autoroute, qui constitue pour l'instant une frontière. Le quartier est connecté aux infrastructures de transport essentiellement par le cours Saint-André et bénéficie d'une connexion directe avec l'A48.



Quartier des Iles de Mars : vue depuis la place Couëtoux



Ex-collège des Iles de Mars : vue depuis la place Couëtoux



Équipement culturel l'amphi : vue depuis la place Couëtoux



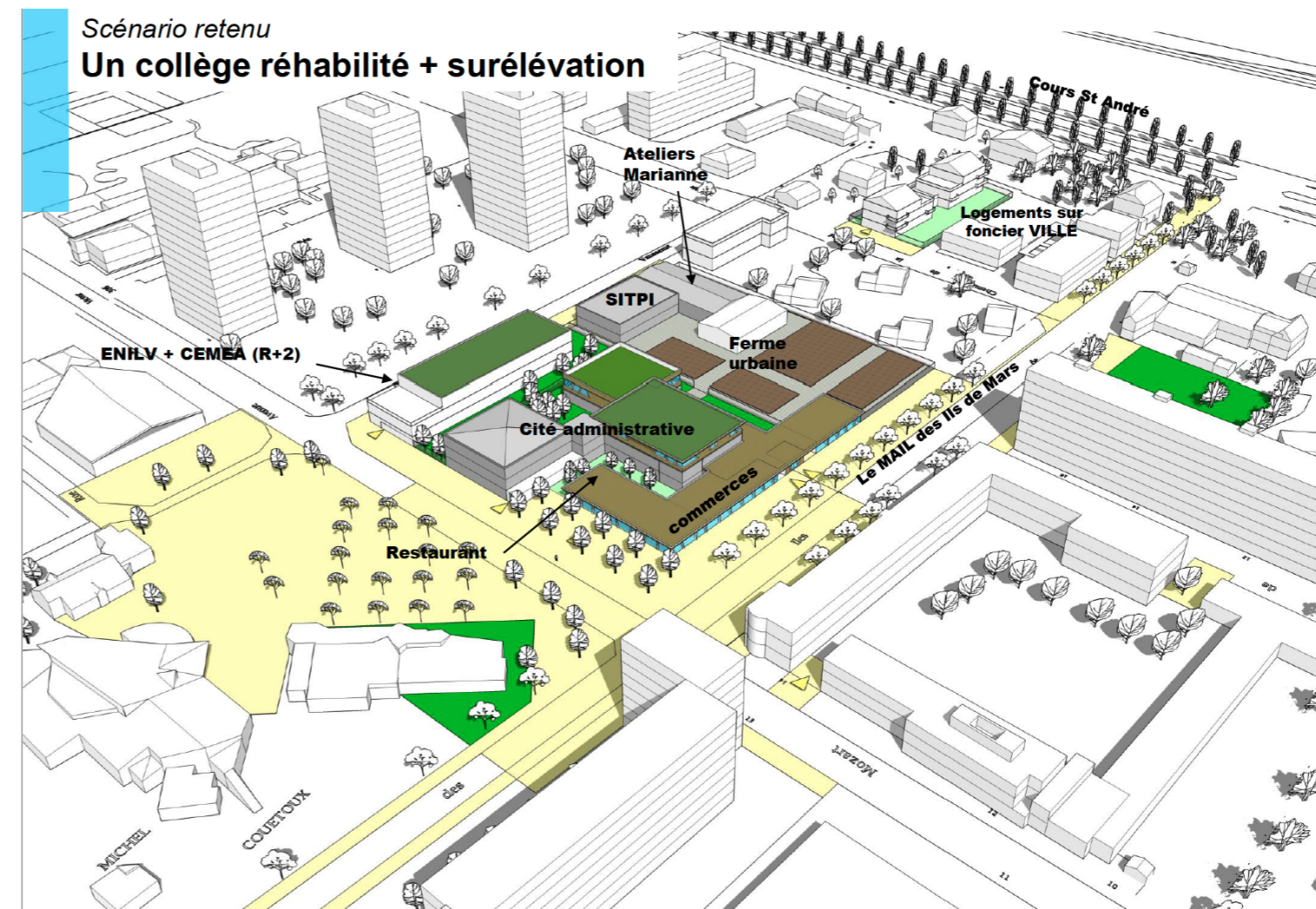
Quartier Olympiades au nord du quartier: Accès et entrée d'immeuble

Deux axes majeurs du projet :

La réhabilitation de l'ancien collège des Îles de Mars et l'installation d'une ferme urbaine sont deux points très importants de la transformation du quartier. Mais l'étude pose la question du renouvellement urbain d'un îlot de 1.3 hectare, situé au centre de Pont-de-Claix.

Le levier du réaménagement de l'ancien Collège des Îles de Mars

Le réaménagement de l'ancien Collège des Îles de Mars constitue une action majeure du projet. Ce bâtiment est important pour les Pontois et va bénéficier d'une réhabilitation. Une démolition partielle du bâtiment est envisagée en fonction de l'évolution des scénarii d'aménagement. Pour la qualité urbaine du projet, une démolition partielle est possible. Il deviendra le lieu principal de la vie administrative communale pour les salariés de la ville comme pour les citoyens pour leurs services publics de proximité. Le projet de Cité Administrative permet de repenser l'accueil de services utiles à la population. Ce sujet fait l'objet d'une réflexion (en cours actuellement) et les habitants de Pont-de-Claix ont une place importante dans le processus de concertation.



Projection imaginée du collège transformée et de la réhabilitation autour du secteur



Une ferme urbaine maraîchère à Annecy



Une ferme urbaine maraîchère dans le Sud de la France



Une ferme urbaine maraîchère autour de Paris

Le levier de la Ferme Urbaine

La Ferme Urbaine constitue une autre action forte de l'étude en cours autour de l'ancien Collège des Îles de Mars et ses environs. Ce projet sera au cœur du quartier. Visible, avec une capacité de production alimentaire locale (dont la capacité reste à définir) la ferme urbaine va transformer la physionomie du quartier et elle pourra accompagner les habitants qui le souhaitent autour de la question importante du choix d'alimentation. Cette ferme, entre production et éducation, pourrait dès lors devenir un lieu ayant une vocation pédagogique autour de l'alimentation. A noter que la concertation avec les habitants porte aussi sur la ferme urbaine.

Une amélioration globale du cadre de vie sur le quartier

Ces deux axes forts de la réhabilitation du quartier des Îles de Mars autour de l'ancien collège s'accompagnent d'un changement en profondeur autour et sur le quartier (voir tableau ci-contre).



Friche urbaine le long de l'avenue Victor Hugo en cours de dépollution symbolisant la dynamique urbaine de transformation au nord de la ville de Pont-deClaix

- ◇ La ville est engagée dans une dynamique urbaine forte, fondée sur le renouvellement de ses friches urbaines;
- ◇ La fermeture du Collège des Îles de Mars offre à la Ville un espace de réinvention unique, c'est une nouvelle centralité pour les habitants autour de l'installation d'une cité administrative accueillant différents services de la Ville;
- ◇ Les programmes de Cité Administrative et de la ferme urbaine vont bouleverser les équilibres urbains actuels et faire des Îles de Mars un nouveau lieu de vie urbaine. La ville souhaite saisir cette occasion pour créer un quartier mixte : la création d'une résidence pour les seniors, un travail sur les commerces (Arc-en-ciel) et le réaménagement des espaces publics (ex. autour de la place Michel Couëtoux, les espaces publics autour de la salle de spectacle, autour des écoles, le long de l'avenue Victor Hugo);
- ◇ Une volonté d'affirmer la place accordée aux végétaux et à la biodiversité, une dynamique de sobriété et d'adaptation aux changements climatiques (lutte contre les îlots de chaleur, déminéralisation des sols, réutilisation des matériaux, économie budgétaire etc.);
- ◇ Une nécessité de proposer un quartier adapté aux besoins des habitants qui rend indispensable la qualité du cadre de vie (rénovation de la Place Michel Couëtoux) et de l'offre de services (commerces de proximité).

Synthèses des enjeux :

La cartographie suivante issue du diagnostic urbain (2022) réalisé par le cabinet d'architecture Technê identifie les enjeux urbains et axes d'interventions importants pour réhabiliter le quartier au bénéfice d'un meilleur cadre de vie pour les habitants.

- ◇ Pacifier la voie Victor Hugo : c'est la colonne vertébrale du quartier sur laquelle doit s'appuyer le projet urbain;
- ◇ Relier les équipements : Harmoniser les activités du futur quartier et les services existants pour assurer une harmonie vers un objectif de cadre de vie amélioré pour les habitants;
- ◇ Relier le végétal : un « quartier-parc » avec le parc sportif, l'esplanade des événements derrière la salle de spectacle, le parc de la colombe, les nombreux arbres du quartier, les micros-espaces.



Carte de synthèse des enjeux : Les deux cercles noirs le site de l'ancien collège des Îles de Mars, en jaune épais l'avenue Victor Hugo : la colonne vertébrale du quartier, en orange les nombreux équipements à relier, à droite le centre-ville historique, en vert foncé les espaces verts deuxième point fort du quartier.



Ses objectifs : Donner la possibilité aux habitants de s'impliquer

Le projet de renouvellement urbain implique la mise en œuvre d'une concertation (réglementaire) auprès des habitants.

Les modalités de la concertation ont été définies dans le cadre de la délibération du 4 avril 2019. Une première phase de concertation a donné lieu à un bilan intermédiaire dont la présentation a été réalisée en réunion publique le 14 octobre 2019.

La concertation doit être poursuivie tout au long de la définition du projet urbain pour l'enrichir. Elle a également comme enjeu de faire perdurer « l'énergie » dans la durée. Le choix est fait d'articuler cette concertation au plus près des missions nécessaires à l'engagement opérationnel du projet urbain.

[définition de la concertation :

Selon la forme d'un dialogue participatif, une autorité démocratique (la commune) soumet aux habitants un sujet précis de son action avec l'objectif de produire un avis concerté afin d'aider l'autorité dans sa prise de décision.

Dans le cadre d'une concertation, c'est l'autorité démocratiquement élue qui est responsable et applique la décision].

Une équipe de professionnels de l'aménagement urbain rencontre le regard des habitants

Pour relever les défis de cet aménagement, la Ville de Pont-de-Claix collabore avec une équipe de professionnels de l'aménagement urbain (urbanisme, architecture, ingénierie du bâtiment, agriculture urbaine et urbanisme participatif).

À travers la concertation la ville mobilise le regard des habitants sur la transformation du site.

Grenoble Alpes Métropole est aussi partenaire de la démarche.

ORGANIGRAMME ET ORGANISATION

de l'étude urbaine de l'ancien collège des Îles de Mars et ses alentours

1. Un commanditaire ?

La commune de Pont-de-Claix formule la commande. Grenoble Alpes Métropole est partenaire de la ville.

2. Une Assistance au commanditaire ?

Ce projet a de nombreux intervenants, ce qui amène une complexité. La ville reçoit l'assistance de la SAGES pour réaliser le suivi de cette mission

3. Une équipe qui réalise la mission ?

Tekhne - urbaniste conseil - chef d'équipe coordonne l'étude et assure le lien avec la ville

SETEC INTER - conseil en ingénierie vrd, mobilité, paysage

SETEC ORGA - conseil sur le programme bati

TRIBU - conseil en qualité environnementale

KALEIDO'SCOP - réalise la concertation avec la population

Des moyens au service du dialogue avec les habitants

Le programme de la concertation met en œuvre les moyens qui permettent aux habitants de s'exprimer tout au long de l'étude :

- ◊ Des temps d'information à plusieurs endroits de la ville : 4 temps programmés pour s'informer et comprendre le projet avec des outils pédagogiques/ludiques/artistiques pour animer ces moments,
- ◊ Une enquête participative en marchant : 4 temps de participation pour permettre aux habitants de contribuer au débat sous la forme d'un diagnostic participatif en marchant. L'objectif est de découvrir et collecter des informations sur le site selon les mots et la manière de voir des habitants.
- ◊ Un temps de restitution et de débat démocratique à l'automne 2022 afin de revenir sur la démarche, de découvrir les grandes orientations du projet, de s'informer et d'exprimer démocratiquement un point de vue.
- ◊ Un bilan de la concertation sera réalisé.



Stand d'Information en Espace Public : jour de marché à Pont-de-Claix

Les outils

À chaque étape de la concertation des outils sont proposés pour permettre aux habitants d'investir le plus efficacement possible ces temps de débat démocratique sur l'avenir de leur commune et de leur quartier.

Trois types d'outils seront mis en œuvre :

- ◊ Des outils d'informations et de communications, (flyers, table d'information dans la rue, exposition)
- ◊ Des outils de collecte de données, (enquêtes participatives en marchant, questionnaires)
- ◊ Des outils de dialogue avec la population : (marches, rencontres-débats)



Aménagement de l'ex-collège des Îles de Mars et de ses abords (Arc en Ciel, place Michel Couëtoux, parc de La Colombe...)

LES TEMPS FORTS À NE PAS MANQUER AU PRINTEMPS 2022 !

Stands d'information artistique

Machine à écrire interactive, cabine d'enregistrement... Un espace pour échanger et vous informer sur le projet :

- **SAMEDI 26 MARS**
Parc Simone Lagrange, de 15h à 18h
- **SAMEDI 2 AVRIL**
Place du 8 mai 1945 - 14h - 17h
- **SAMEDI 9 AVRIL**
Place Michel Couëtoux
- **MERCREDI 20 AVRIL**
Quartier Îles de Mars

Marches exploratoires

Le temps d'une balade urbaine, venez nous partager votre connaissance du secteur !

- **SAMEDI 16 AVRIL** de 14h à 17h
- **SAMEDI 23 AVRIL** de 14h à 17h
- **MERCREDI 18 MAI** de 17h à 20h
- **LUNDI 30 MAI** de 17h à 20h

Départ : Maison de l'habitant, avenue des Îles de Mars. Une collation est offerte lors du temps de discussion en salle. Inscription conseillée



Atelier dans la rue, 2022



Exemple d'un diagnostic participatif en marchant, 2019



Exemple d'un débat participatif et collaboratif entre les habitants et les élus, 2021

Les autres moyens de s'informer et de s'exprimer quand on habite Pont-de-Claix

La Métropole dispose d'une plate-forme participative : <https://pontdeclaix.metropoleparticipative.fr>. Il sera possible d'y déposer des remarques supplémentaires,

Le Cahier de la Concertation (le document que vous consultez actuellement) sera disponible à la Mairie, à la Maison de l'Habitant ainsi qu'au Centre Social Jean Moulin.

Un cahier numérique sera disponible en ligne sur le site de la Ville.

Un recueil d'expression en version papier sera également disponible à la Mairie.



INVARIANTS MARGES DE MANOEUVRE

Quels sont les marges de manœuvre et les invariants de la concertation pour les habitants

Marges de manœuvres de la concertation : le quotidien des habitants

La concertation urbaine est un temps de l'étude destiné à rapprocher le projet urbain technique confié à des professionnels de l'urbanisme et de l'architecture des préoccupations non techniques des habitants : les habitudes de vie, le quotidien des habitants, les pratiques ordinaires que les habitants refont. C'est la ville des espaces du lien entre les Pontois, des lieux de rencontre, des lieux du quotidien (le médecin, le commerce), de la solidarité (association), des services publics (services municipaux, mairie). Les marges de manœuvre de la concertation sont déterminées par les habitudes, le quotidien des habitants.

Les invariants du projet

Derrière les marges de manœuvre se trouvent les invariants du projet et le cadre technique de l'étude. Les contraintes financières, les orientations de programmation inscrites dans le plan de mandat et certains lieux physiques (comme le bâtiment d'Orange ou certains espaces déjà réhabilités) qui ne sont pas concernés par la concertation.

[Définition du mot invariant : ce qui ne change pas et n'est pas soumis à la concertation pour des raisons budgétaires, juridiques, techniques ou des choix programmatiques de la Ville. Exemple : Le bâtiment d'Orange reste dans sa forme et son emplacement tel qu'il est actuellement, la concertation ne porte pas sur ce bâtiment.]

Les marges de manœuvres : De nombreux sujets à aborder avec les habitants

La réhabilitation de l'ancien Collège des Îles de Mars et ses environs ouvre de nombreux sujets de débats et de controverse pour la concertation avec les habitants qui sont autant de marge de manœuvre possibles :

ce sur quoi le dialogue est ouvert :

- ◇ Les espaces publics et la mobilité vus par les habitants;
- ◇ Le cadre de vie, la nature et l'environnement autour de l'ancien Collège des Île de Mars;
- ◇ Les services dans la cité administrative regroupés et les commerces;

Les espaces publics et la mobilité vus par les habitants

La transformation du secteur de l'ancien collège des Îles de Mars induit une réflexion sur les mobilités. Les voies Victor Hugo et Îles de Mars sont des axes importants de connexion, de circulation et de déplacement pour les habitants. Autour de ces "lignes de vie" qui connectent le quartier, le dialogue et l'observation du réseau viaire secondaire avec les habitants nous aidera à identifier d'autres axes de mobilité importants. La Place Michel Couëtoux est un lieu très fédérateur et central dans la vie sociale du quartier, son fonctionnement actuel, les perceptions que les habitants en ont sont des sujets majeurs dans sa réhabilitation. Mais le quartier des Îles de Mars possède de nombreux « bouts de ville » importants dans la vie sociale des habitants comme l'entrée des écoles, les esplanades des nombreux équipements (crèche, cantine, commerces). Ces lieux font aussi l'objet d'une attention importante car ce sont des endroits du quotidien moins visibles.



[Objectif de la concertation : Collecter la connaissance des habitants autour de l'utilisation et de la perception dans le quotidien des espaces publics importants (la Place Michel Couëtoux, l'Avenue Victor Hugo, le boulo-drome, l'Avenue des Îles de Mars)

Ce que disent les habitants du cadre de vie, de la nature et de l'environnement autour de l'ancien Collège des Îles de Mars :

Le paysage de montagne, le Parc de la Colombe, les squares végétalisés font du secteur de l'ancien Collège des Îles de Mars un lieu favorable à la présence et l'accentuation de la nature et de la biodiversité. Les habitudes, les besoins et les attentes des habitants dans ce domaine sont un autre sujet d'investigation de la concertation.

L'agriculture urbaine est un objectif supplémentaire de la ville dans l'aménagement de l'ancien collège des Îles de Mars et ses environs.

Elle permet d'accompagner les villes dans la transition écologique et sociale en cours. En fonction du type d'agriculture choisie, elle permet de lutter contre la pollution atmosphérique, l'artificialisation des sols et contre les îlots de chaleur. Elle favorise le lien social et le développement d'emplois locaux et permet d'accompagner la population vers une alimentation durable.



[Objectif de la concertation : Collecter le point de vue des habitants sur les enjeux de la ferme urbaine, les usages et besoins des habitants, les «bons» fonctionnements et dysfonctionnements concernant les parcs, jardins, et espaces publics.]

La voix des habitants sur les services de demain : Les services dans la cité administrative et les commerces

La Cité administrative constitue l'autre projet d'envergure dans l'aménagement de l'ancien Collège des Îles de Mars et de ses alentours.

Plusieurs défis :

Aujourd'hui la localisation « multi-sites » des services génère des contraintes de fonctionnement. Le rassemblement de certains services de la commune sur un site unique facilitera à la fois les liens avec la population. Un site administratif unique est également un avantage pour le travail des agents de la Ville au quotidien (réduction des temps de déplacements et connexions facilitées entre services).

En outre, la Cité Administrative permettra de promouvoir de nouveaux services de proximité à la population, en plus des services administratifs de la Ville.

L'offre commerciale située dans la copropriété « Arc-en-Ciel » va être relocalisée dans le quartier. Avec l'objectif de l'amplifier, cette offre commerciale de proximité est à réinventer et faire perdurer pour les besoins des popula-

tions du quartier des Îles de Mars. Dans le prolongement des concertations ultérieures sur le sujet, cette nouvelle concertation avec les habitants doit aider à confirmer des habitudes d'achat des habitants afin de les adapter au mieux au futur aménagement.



[Objectif de la concertation : collecter le point de vue des habitants concernant les futurs services aux populations, et les pratiques commerciales dans le secteur.]

Calendrier

Trois grands moments :

La concertation a débuté au mois d'avril 2022 avec des moments d'informations sur l'espace public.

Depuis le mois d'avril et jusqu'au mois de juin 2022, les habitants peuvent participer à 4 temps de collecte de parole. Ces temps prennent la forme de diagnostic en marchant dans le quartier. Au mois de juillet, les résultats de ce diagnostic en marchant sont restitués dans un rapport final. Il constitue en grande partie le bilan de la concertation, un document de synthèse final qui reprend l'ensemble du déroulement de la concertation. Ce document final est remis à l'automne.

Enfin au début de l'hiver est organisée une rencontre finale pour clôturer cette étude. Lors de cette rencontre seront présentés sous la forme d'une exposition les résultats de la concertation ainsi que le scénario envisagé d'aménagement de l'ancien collège des Iles de Mars et ses environs. Cette rencontre permettra de revenir et d'échanger une ultime fois des choix et des orientations prises par l'étude.

CALENDRIER 2022 DU PROJET

